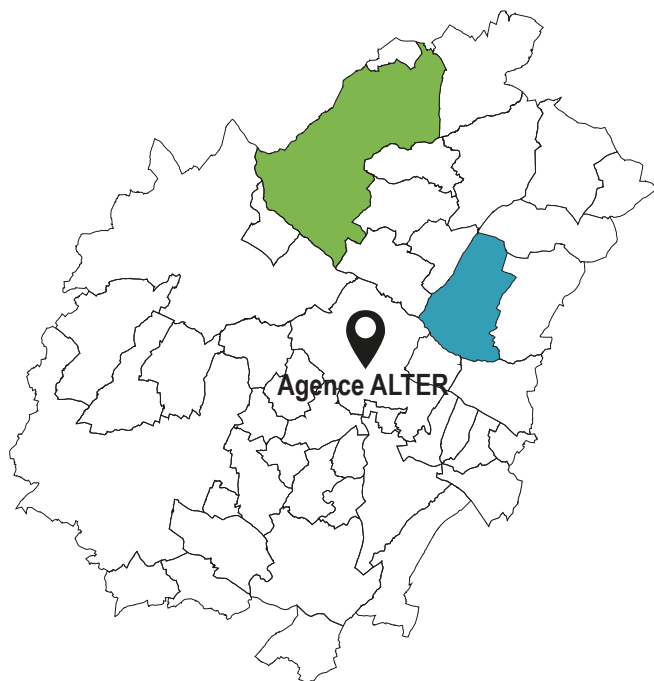


## PÉRIMÈTRE

Ce dispositif d'accompagnement concerne un périmètre délimité, en centre-ville des 2 communes de :

Allonnes | Longué-Jumelles



Votre logement se situe dans l'un de ces centre-bourgs de Allonnes, Longué ou Jumelles ?

Contactez-nous !

## CONTACT



Florie HILAIRE & Anaël GUILLAUMÈS

02 41 40 07 07

coeurdeville@anjouloireterritoire.fr

AGENCE ALTER

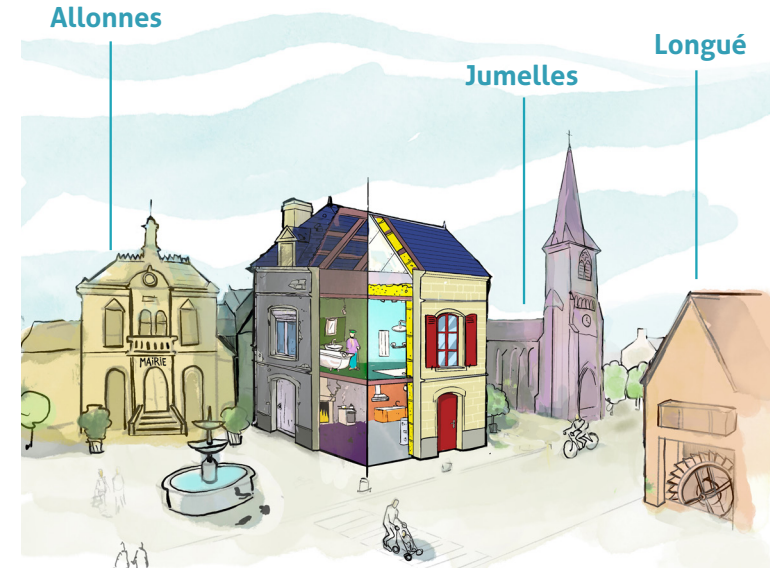
22 rue Dacier 49400 SAUMUR



Allonnes

Jumelles

Longué



## PARTENAIRES



## RÉNOVEZ votre logement

OPAH-RU | 2021-2026

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

Aides financières + accompagnement gratuit

- RÉNOVEZ
- ÉCONOMISEZ
- ADAPTEZ



## ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Un conseiller vous accompagne gratuitement de la prise de contact jusqu'à la fin des travaux.



### Vous êtes :

- > Propriétaires occupants
- > Propriétaires bailleurs
- > Copropriétaires



### Votre logement :

- > A + de 15 ans
- > Nécessite des travaux
- > Est occupé ou vacant



> Obtenez des subventions pour réduire le coût des travaux

> Elles peuvent atteindre jusqu'à 80 % du coût total

## TRAVAUX FINANCÉS

▮ Réhabilitation ▮ Energie ▮ Adaptation ▮ Façades



### Rénovation énergétique

Réduisez vos dépenses en installant un nouveau système de chauffage, en isolant la toiture ou les murs de votre logement...

### Rénovation globale

Améliorez votre logement en engageant une rénovation globale par le changement des menuiseries, l'isolation des combles, la mise aux normes électriques...

### Adaptation du logement

Facilitez le quotidien des personnes âgées ou à mobilité réduite en adaptant la salle de bain et les sanitaires, en installant des barres de maintien...

### Aides supplémentaires

Des aides à l'acquisition et pour la rénovation des façades sont également disponibles, renseignez-vous !

### ÉTAPES



**IMPORTANT** : ne commencez pas vos travaux avant que votre dossier de demande de subventions n'ait été déposé.

1

Prise de **contact**

2

Visite  
du logement

3

Montage  
du dossier  
subventions

4

Démarrage  
des travaux